

“DIALOGUE”

LA VIE DE LYON-BRON... PARLONS-EN ! /// MAI 2024 _ N°22



NUISANCES SONORES MIEUX CAPTÉES ET MIEUX ANALYSÉES

Depuis le 1^{er} janvier, l'aéroport Lyon-Bron a installé cinq stations de mesure du bruit dans les communes riveraines. À Bron, Chassieu, Décines-Charpieu, Saint-Priest et Vaulx-en-Velin, des micros fixes et permanents enregistrent les sons émis en continu, en particulier ceux des aéronefs.

Depuis plus de vingt ans, l'aéroport Lyon-Bron, les élus locaux et métropolitains, les associations de riverains et les usagers travaillent au sein de la Commission consultative pour l'environnement (CCE) dans le but de réduire les nuisances et de trouver des solutions satisfaisantes pour toutes les parties prenantes. Ensemble,

ils ont adopté une Charte pour l'environnement en 2022, dont les enjeux sont de concilier qualité de vie de la population et activités économiques de l'aéroport. Parmi les engagements inscrits dans ce document stratégique, la lutte contre la pollution sonore apparaît en objectif prioritaire. Après la



Parlons durable



limitation importante des tours de piste d'entraînement et l'adoption de la procédure de moindre bruit au décollage, l'aéroport a installé cinq stations de mesure de bruit fixes et pérennes dans cinq communes riveraines. « Positionné sur le toit d'une école ou d'une bibliothèque, un mât supportant un microphone capte le bruit en continu, tous les jours de l'année, explique Maxime Housset, gestionnaire de projets et de comptes chez Casper. Les sons sont transmis automatiquement à notre station afin d'identifier et de caractériser, parmi l'environnement ambiant enregistré, le bruit d'un aéronafe en fonction de nombreux critères, comme sa trajectoire et son heure de décollage ou d'atterrissage ». Remis au gestionnaire, un rapport mensuel consigne les données LDEN (Level day evening night,

soit les niveaux jour, soir et nuit) des avions, ainsi que celles du bruit global du périmètre d'étude. Les résultats sont ensuite présentés en comité de suivi de la charte et en CCE chaque année. « Ce dispositif permet d'obtenir et d'analyser des informations précises sur chacune des cinq communes, mois après mois, contrairement au système précédent basé sur des relevés ponctuels effectués une fois par an à des dates aléatoires », poursuit Maxime Housset.

Le déploiement de ces stations de mesure s'est effectué en partenariat avec les communes de Bron, Chassieu, Décines-Charpieu, Saint-Priest et Vaulx-en-Velin. Leur lieu d'implantation a été choisi en fonction de leur position dans les axes aériens. Par exemple, un micro est positionné sur le toit du groupe scolaire Pierre Cot de Bron, localisé dans l'axe



de décollage des avions vers le Nord. À Saint-Priest, le bruit est capté depuis l'école des Marendiers sous les trajectoires Sud des aéronafes. Chacune de ces installations fait l'objet d'une Convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels, signée entre Aéroports de Lyon et les villes. L'accord s'achèvera à la fin de la concession, soit fin 2047.



QUESTION À... SOPHIE VERGNON

Adjointe à l'Écologie et à l'environnement à la mairie de Saint-Priest

En quoi cette station de mesure de bruit est-elle importante pour Saint-Priest ?

« Dans l'objectif de conjuguer les missions d'utilité publique de l'aéroport et la qualité de vie des habitants, la Ville de Saint-Priest, comme les autres communes riveraines, porte une attention particulière aux

nuisances sonores générées par le trafic aérien. Afin de réduire le bruit, de nombreuses mesures ont été prises dans le cadre de l'application de la Charte environnementale ; il restait à mesurer

de façon concrète et probante leurs résultats. L'installation de cette station nous donne cette possibilité et affirme notre volonté d'optimiser le confort sonore de nos concitoyens. Les analyses techniques de

ces données relatives au bruit seront transmises à la municipalité, ainsi qu'aux deux associations de riverains, et viendront appuyer les discussions lors des prochains comités de suivi de la Charte. »



À GAGNER

3 vols en avion électrique

À l'occasion de l'Electric Tour VINCI Airports sur ses sites régionaux, l'aéroport Lyon-Bron offre trois vols en avion électrique aux riverains les plus rapides à s'inscrire au jeu-concours. Seuls à bord avec le pilote, les vainqueurs vivront une expérience inédite. Dans une ambiance quasi silencieuse, les paysages se dévoileront, le temps d'un voyage d'environ 30 mn. Pour bénéficier de ce cadeau, il convient d'être majeur et en bonne condition physique.

POUR JOUER, adressez un mail à communication@lyonaeroports.com, et mentionnez en objet : Electric Tour 31 mai 2024 – Candidature.

Précisez votre nom, prénom, date de naissance, adresse postale complète et numéro de téléphone portable. Une confirmation avec l'horaire de présentation sera adressée par email aux gagnants et devra être présentée avec une pièce d'identité le jour de l'événement (31 mai).

MÉMOIRE

IL Y A 80 ANS, BRON SOUS LES BOMBES...



Le 10 mai 1940. Alors que l'armée allemande attaque la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, neuf bombardiers allemands Heinkel foncent sur l'aéroport, où est établie une flotte d'avions de chasse français. Leurs bombes détruisent une partie des hangars militaires et de l'aérogare civile et tuent plusieurs personnes. Les 1^{er} et 2 juin 1940, ils reviennent pilonner la base aérienne, le fort et la ville de Bron.

Le 30 avril 1944. Dans le cadre de l'Opération 329 lancée depuis l'Angleterre, l'aéroport de Bron occupé par les avions allemands attire à nouveau les bombardiers, alliés cette fois-ci. Dans la matinée, 555 bombes sont larguées pour toucher l'aviation allemande. Le site est en grande partie détruit, ainsi que 21 maisons, l'église Saint-Denis et le groupe scolaire Ferdinand Buisson. Durant cette attaque, l'essentiel des installations militaires et une partie de l'aérogare civile sont pulvérisés.

6 juin 1944. Le jour le plus long. Celui que tout le monde attend. Il y a 80 ans, les Alliés débarquaient sur les plages de Normandie et le 3 septembre 1944, les troupes franco-

américaines libéraient Bron de l'occupation allemande, après que son aéroport ait été la cible de bombardements meurtriers.

Le lundi 14 août 1944. Les B17 américains reviennent pour empêcher toute possibilité d'envols depuis l'aéroport, alors que le lendemain, les armées alliées doivent débarquer en Provence. Un peu avant midi, 108 avions B17 larguent près de 3 500 bombes sur la piste. De l'immense hangar Caquot qui faisait la fierté de la base et des dix grands hangars qui entouraient la piste gazonnée, il ne reste que des ruines. Seuls subsistent deux hangars édifés entre 1925 et 1927, qui comptent aujourd'hui parmi les plus anciennes installations aéroportuaires de France. « *Le premier pont aérien français a aussi été assuré, au mois de septembre, entre les terrains d'aviation de l'Italie du Sud et de Bron pour l'approvisionnement des troupes* », raconte Paul Mathevet, âgé de 12 ans au moment de la guerre et aujourd'hui à l'origine de nombreuses recherches sur le sujet.



Parlons-nous

FRANCE AIR EXPO

LE MEILLEUR DE L'AVIATION

Avions, hélicoptères, ULM, aviation verte, écoles de pilotage, drones... venez découvrir à l'aéroport Lyon-Bron les dernières innovations de l'aviation générale à l'occasion de France Air Expo, du 6 au 8 juin prochains. 300 exposants sont attendus, dont l'académie Aéronautique Auvergne-Rhône-Alpes sur son espace Horizon dédié à la formation. 80 aéronefs neufs ou de dernières générations seront exposés.

www.franceairexpo.com



435

Le nombre de mouvements (décollages et atterrissages) effectués par le premier avion électrique de l'aéroport depuis sa mise en service le 25 mai 2023. Ce Pipistrel Velis Electro est mis à disposition des aéroclubs grâce à un partenariat avec l'Académie aéronautique et spatiale Auvergne-Rhône-Alpes, la Fédération française aéronautique, le Centre interclubs Lyon-Bron et les communes de Bron, Saint-Priest, Chassieu et Décines-Charpieu.



INFRASTRUCTURES

Coup d'envoi du stand de tir

Situé le long de l'aéroport Lyon-Bron sur la commune de Saint-Priest, le stand de tir de l'Association sportive de la police lyonnaise Tir (ASPLTir) a été inauguré en présence de Gilles Gascon, maire de Saint-Priest, Jérémie Bréaud, maire de Bron, Renaud Pfeffer, vice-président délégué à la sécurité de la Région, Laurent Burgada, président de l'ASPLTir et de Cyrille Boulnois, directeur de l'aéroport. Réservés aux usages professionnels, les pas de tir sont utilisés pour l'entraînement des policiers municipaux de la métropole et par les 1 400 adhérents de l'association. Avec cette structure, l'aéroport accompagne les besoins des services de secours et de sécurité du territoire.



Biodiversité à l'aéroport

Quatre nouvelles ruches ont pris place au nord de l'aéroport, à l'initiative de Boris Rojas, apiculteur passionné. Il produit environ 15 kg de ce précieux nectar par ruche, en miel d'acacia, de printemps, de fleurs ou de renouée du Japon. Un partenariat de 5 ans a été signé avec l'apiculteur, témoin de l'engagement de l'aéroport en faveur de l'agriculture. Lyon-Bron est un spot naturel méconnu sur 183 hectares, dont plus de 55 % sont en prairies et zones agricoles. Il héberge une flore riche avec 87 espèces recensées dont 34 sont protégées ou patrimoniales, comme la renouée à petites fleurs.

"DIALOGUE"

Édité par Aéroports de Lyon - Direction de la communication - Tél. : 04 72 22 72 08 - Directrice de la publication : Marion Vernay - Rédactrice en chef : Isabelle Rousset - Comité de rédaction : Isabelle Rousset, Lionel Lassagne, Cyrille Boulnois, Mathilde Hily, Jean-Yves Dubois, René Vatoux, Nf2 - Conception, réalisation : MAGAZINE@FILS - Rédaction : Nf2 - Crédit photos : Isabelle Rousset, Région Auvergne-Rhône-Alpes, DR - Impression : Imprimerie Courand & Associés - ICA - ISSN 1280-4207, dépôt légal décembre 2008 - 22 000 exemplaires.

Contactez le médiateur

mediateur-bronaeroport@lyonaeroports.com